

## CHAPITRE 1

# TOPOGRAPHIE ET ORGANISATION GÉNÉRALE DES MONUMENTS

C. Billard & G. Verron

D'un point de vue topographique, les sépultures sont situées en bordure d'une vaste zone de paléochenaux ayant relié l'Eure à la Seine à hauteur de Porte-Joie, à proximité du rebord d'une basse terrasse sablo-graveleuse à une altitude d'environ 12 m. Mais les sites d'implantation des 5 monuments ne sont marqués d'aucun relief significatif, à l'exception de celui de la Butte Saint-Cyr, situé au sommet d'une petite butte sablo-graveleuse.

Il n'est pas exclu que cet ensemble ait compté d'autres sépultures dans les zones non exploitées (comme c'est le cas au sud de la carrière, le long de la zone de paléochenaux) ou dans les zones exploitées anciennement, sans suivi archéologique (en particulier au nord de la Butte Saint-Cyr et à l'ouest des Varennes). Par contre, sur les 60 hectares qui ont été sondés et dont les décapages ont été surveillés, la probabilité d'avoir manqué une sépulture est faible (fig. 1 à 3).

Les distances qui séparent les monuments méritent toute notre attention, car on y remarque une grande régularité. D'une manière schématique, les 5 monuments sont disposés sur une courbe longue de 1300 m. La plus grande distance en ligne droite entre 2 d'entre eux (Les Varennes et La Butte Saint-Cyr) est de 1100 m. Mise à part la sépulture des Varennes, les distances entre les 4 premiers monuments deux à deux sont à chaque fois d'environ 280 m. La sépulture des Varennes est éloignée de 440 m de la sépulture collective la plus proche (Beausoleil 3).

Par ailleurs, quatre monuments ont une orientation est-ouest avec l'antichambre à l'est. Seul celui de Beausoleil 3 est orienté nord-sud avec une possible entrée au sud, sans que des conditions topographiques justifient cette disposition particulière.

Cette organisation encourage l'hypothèse d'une action coordonnée, d'une volonté collective d'aménagement du site d'autant que les indices de présence d'habitat au Néolithique récent-final à proximité immédiate sont maigres : on note seulement une concentration de céramique à une centaine de mètres au sud-est de la sépulture des Varennes.

L'étude de la chronologie des sépultures montre à l'évidence que leurs constructions ont pu être simultanées et que leurs

fonctionnements couvrent une large période commune, sans présager d'une éventuelle rotation ou périodicité.

La réunion de sépultures collectives au sein de véritables nécropoles mégalithiques est bien connue. De multiples exemples sont connus dès le Néolithique moyen (Bougon, Chenon, Ernes-Condé-sur-If, La Boixe, Taizé ainsi que dans les Causses et le Languedoc). Dans le Néolithique récent-final de la moitié nord de la France et de la Belgique, se rencontrent deux cas de figure regroupant finalement un même type de phénomène (Burnez-Lanotte 1987) : les "cimetières" et les groupes de tombes. Le terme de "cimetière" a été réservé à des ensembles d'hypogées de la Marne allant de 3 tombes (comme à Congy "Cornembaux" ou Le Mesnil-sur-Oger), à 37 tombes (à Coizard "Razet"). Le seul plan connu est celui du cimetière de Coizard, mais les données sur ce type de site très concentré indiquent fréquemment une organisation du cimetière en plusieurs alignements.

Les sépultures groupées correspondent à une disposition des tombes dont l'éloignement réciproque (de 100 m à 3 km) exclut leur appartenance à un même cimetière. L. Burnez-Lanotte a distingué plusieurs types de groupements : 2 sépultures distantes de moins de 500 m, un minimum de 2 tombes distantes de 1 à 3 km, des groupements de plus de deux tombes. Ce dernier type comporte les ensembles de Meaux/Mareuil-Les-Meaux/Esbly/Leschés (5 monuments, Seine-et-Marne), de Méry/Nerville-la-Forêt/Presles/Saint-Martin-du-Tertre (8 monuments, Val-d'Oise), de Boury-en-Vexin/Vaudrancourt/Montjavoult (6 monuments, Oise) et de Aubergenville/Epône/Les Mureaux (4 monuments, Yvelines).

Dans un autre domaine géographique, on citera également des cas semblables de "grands ensembles", tels que, par exemple, celui de Liscuis à Laniscat (Côtes d'Armor) (Leroux 1977).

Le terme de groupement est approprié aux tombes de Val-de-Reuil et Porte-Joie qui sont dispersées sur un large espace, tandis que celui de nécropole ou de cimetière est peu adapté. Les raisons d'un tel éclatement restent à expliquer. Signalons tout de même que, contrairement aux nécropoles tumulaires construites de manière ostensible, les allées sépulcrales ont généralement été dissimulées dans le sol et donc peut-être sans volonté de reproduire une organisation nucléaire de l'espace.